

TRANSMIS LE 19/06/2023

REÇU LE 19/06/2023

AFFICHÉ LE

NOTIFIÉ LE 20/06/2023

PUBLIÉ LE

EXÉCUTOIRE LE 20/06/2023

REPUBLIQUE FRANÇAISE

2023/...



FRANCONVILLE-LA-GARENNE

Direction de la Commande Publique
EG

DÉCISION N°23-199

SIGNATURE DU MARCHÉ N°23BA36 – ENTRETIEN DES EXTRACTEURS DE FUMÉES GRASSES

Le Maire de la commune de Franconville-la-Garenne,

VU le Code de la commande publique et notamment ses articles L. 2123-1, R. 2123-1 et suivants,

VU l'élection du Maire en date du 26 mai 2020,

VU la délibération du Conseil Municipal du 29 septembre 2022, relative à la délégation de pouvoirs du Conseil Municipal au Maire, dans le cadre de l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le budget communal,

CONSIDÉRANT la procédure de consultation organisée en vue de l'attribution d'un marché n°23BA36 portant sur l'entretien des extracteurs de fumées grasses,

CONSIDÉRANT le rapport d'analyse des offres,

CONSIDÉRANT le marché à conclure avec la société SDI VENTILATION VDF,

DÉCIDE

Article 1 – D'attribuer le marché n°23BA36 relatif à l'entretien des extracteurs de fumées grasses à la société SDI VENTILATION VDF (sise 4 RUE LANGEVIN – 78130 LES MUREAUX) pour un montant global et forfaitaire de 9 390,00 € € HT soit 11 268,00 € TTC.

Article 2 – Le marché est conclu à compter de sa date de notification et pour une durée initiale de 1 an, reconductible 3 fois sans dépasser 4 ans.

Article 3 – En application des dispositions des articles R. 421-1 à R. 421-5 du code de justice administrative, cette décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise dans un délai de deux mois à compter de sa notification.

Article 4 – Le Maire et/ou le Comptable public sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente Décision.

Article 5 – La présente décision, transmise aux Services Préfectoraux et au Comptable public, sera transcrite sur le registre des délibérations du Conseil Municipal.

Fait à Franconville-la-Garenne, le 12 Juin 2023

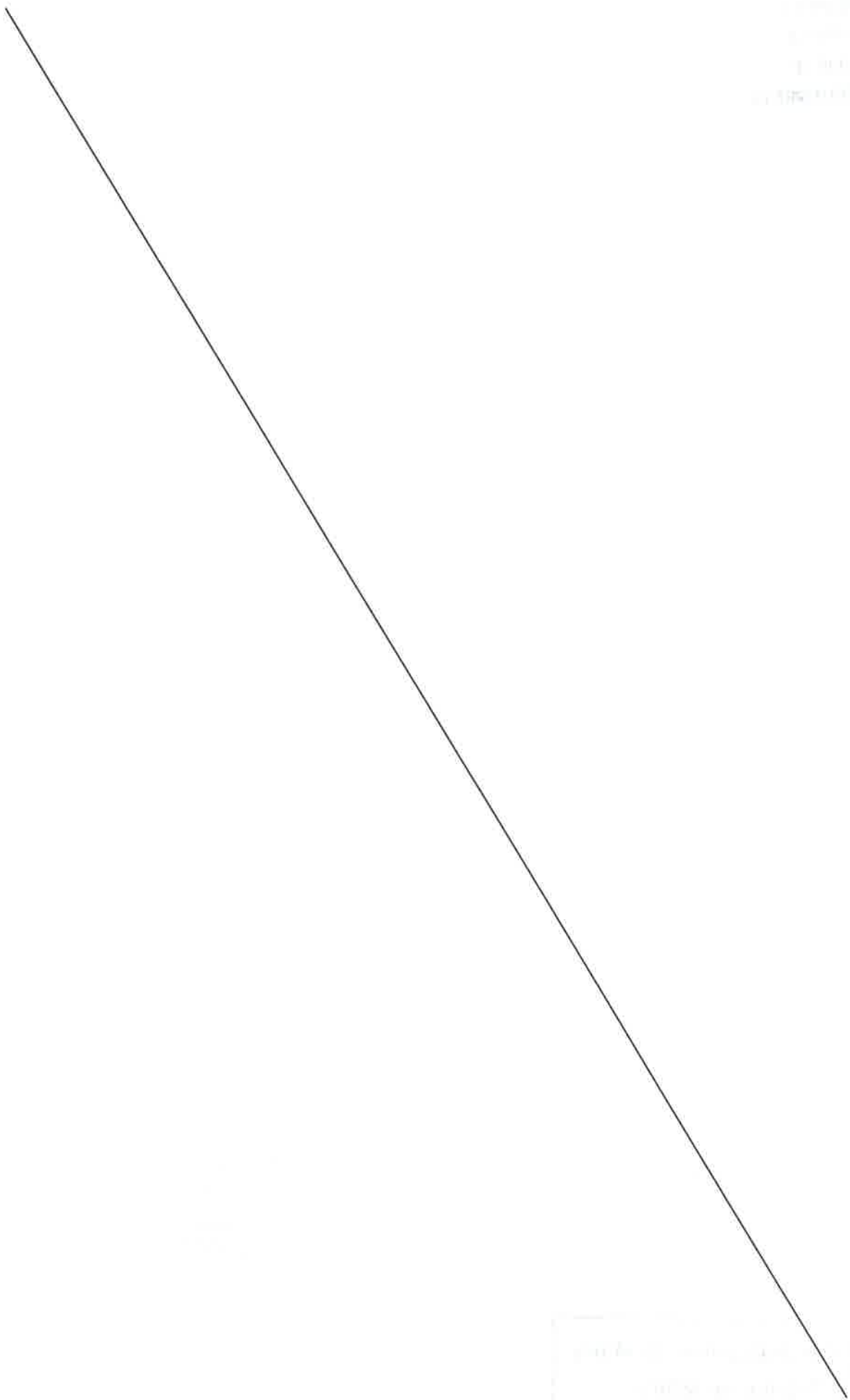
CARACTERE EXECUTOIRE
Franconville. le 20/06/2023



Xavier Melki

Maire de Franconville-la-Garenne
Conseiller Régional d'Ile-De-France





Handwritten text, possibly a signature or date, located in the bottom right corner of the page. The text is very faint and difficult to read.

Acte à classer

Decision-23-199

1 En préparation **2** En attente retour
Préfecture **3** > AR reçu < **4** Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2023-06-19T17-09-16.00 (MI245790418)

Identifiant unique de l'acte : 095-219502523-20230612-Decision-23-199-AU (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte : Signature du marché n.23BA36 relatif à l'entretien
des extracteurs de fumées grasses

Date de décision : 12/06/2023



Nature de l'acte : Autres

Matière de l'acte : 1. Commande Publique
1.1. Marchés publics

Identifiant unique de l'acte antérieur
:

Acte : Décision 23-199 fumées grasses
signée.PDF

Multicanal : Non

Groupe émetteur de l'acte : MP

Classer

Annuler

Préparé

Transmis

Accusé de réception

Date 19/06/23 à 17:09

Date 19/06/23 à 17:09

Date 19/06/23 à 17:12

Par GIRONDIN Eddy

Par GIRONDIN Eddy

